

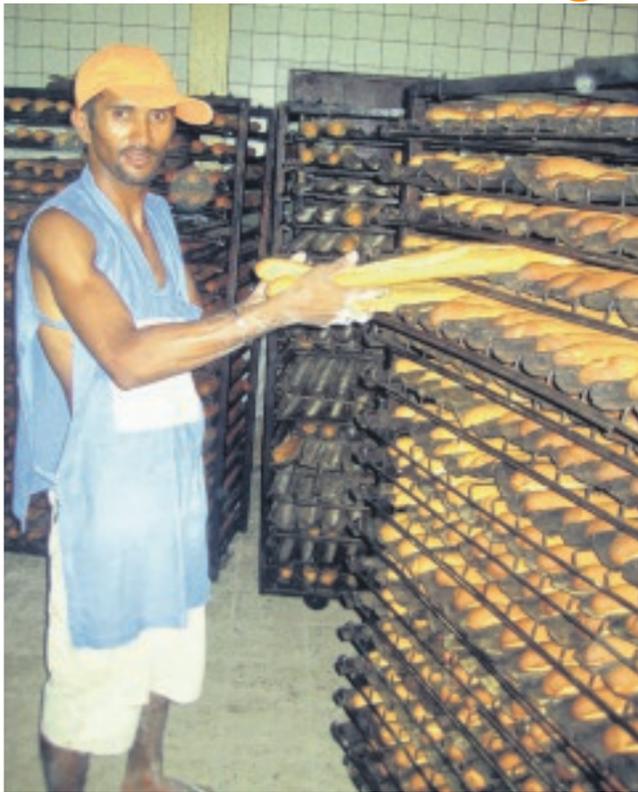
6 Économie

Consommation du pain

Le prix de la baguette reste inchangé

MNN
Libreville/Gabon

MALGRÉ la nouvelle qui court sur une supposée augmentation du prix de la baguette de pain, les consommateurs rencontrés dans les différents quartiers de Libreville disent que le prix du pain n'a pas bougé. Au quartier Charbonnages, comme à Derrière-La-Prison, les clients disent avoir acheté leur pain au prix habituel : 125 francs. Pour Abbas Nziengui Mabika, responsable d'un syndicat des commerçants, "il n'y a pas augmentation du prix de pain mais une spéculation. Le prix du pain en République gabonaise est encadré par les autorités"; Toutefois, on note de vives tensions entre boulangers et détaillants au sujet de la marge consentie aux revendeurs, en baisse ces temps derniers. En effet, les boulangers ont réduit de 5 francs cette marge, en



Les détaillants se plaignent de la baisse de leurs marges.

vendant la baguette aux détaillants à 115 francs, au lieu de 110 francs auparavant, érodant ainsi leurs bénéfices. Abbas Nziengui Mabika est conscient de cette situation de malaise.

"C'est pourquoi il revient aux syndicats que nous sommes de formuler, sous forme de cahiers de charges, les difficultés que nous rencontrons au quotidien dans l'exercice de nos activités", a-t-il fait



Le pain toujours à 125 francs.

savoir. Évoquant la question de la marge revue à la baisse pour les revendeurs, un livreur de pain rencontré au quartier Derrière-La-Prison explique: "les boulangers nous disent que cette si-

tuation est le fait de l'augmentation du prix du sac de farine et de celui de la levure utilisée pour la fabrication du pain." Combien de temps encore les détaillants pourront-ils maintenir le prix

à la boutique à 125 francs si le pain leur est vendu à 115 francs par les boulangers ? Les autorités compétentes sont invitées par les syndicats à trouver une solution à cette situation.

Les précisions de l'administration

I.M'B
Libreville/Gabon

EN début de semaine, lundi précisément, de nombreuses boulangeries ont entrepris de vendre le pain à 120 francs aux revendeurs, au lieu de 110 francs. Ces derniers ont, pour la plupart, refusé de s'approvisionner à ce prix-là vu l'érosion de la marge que cela entraînait pour eux. Ce refus a généré une carence de pain à l'origine de comportements spéculatifs. Certes, les quelques revendeurs qui se sont approvisionnés à ce prix ont tenté de revendre à un prix au-dessus du prix fixé par l'administration, c'est-à-dire 125 francs. Saisie de la situation, la Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la



Emmanuel Eyeghe Nze, directeur général de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression de fraudes.

Répression des fraudes (DGCCRF) a rencontré mardi, les boulangers. Ces

derniers ont expliqué les contraintes à l'origine de cette volonté de vendre



Le prix du sac de farine, à l'origine de la pression sur le prix du pain.

le pain à 120 francs aux détaillants. Notamment, la hausse du prix du carburant, la poussée subtile du prix de l'électricité, la hausse du coût de sacs de farine de 50 kg qui passe de 13 500 francs, à 15 500,

voire 16 000 francs. **TECHNIQUE DE HAUSSE DES PRIX.** Au terme des échanges entre la DGC-CRF, " le prix de vente au consommateur final ne change pas, il reste à 125 francs. Au terme des

discussions que nous avons eues, il a été convenu que le prix aux revendeurs reviendra à 115 francs ", a précisé Emmanuel Eyeghe Nze, directeur général de la Concurrence, et de la Répression des fraudes. Les deux parties admettent que la marge traditionnelle des revendeurs "va être grignotée. Au lieu d'avoir 15 francs de marge, ils auront désormais 10 francs". Les corporations professionnelles semblent avoir trouvé un mode opératoire afin d'imposer une hausse des prix à l'administration qui les bloque depuis des années. La technique utilisée par les boulangers n'est pas loin de celle utilisée par les transporteurs urbains. Imposer un prix au-dessus du prix de la mercuriale, avant d'entrer en négociation avec l'administration sectorielle concernée par la question.

C H A N G E S
COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 16/07/2019

Union Gabonaise de Banque
SiteWeb: <http://www.ugb-banque.com>

FIXING				VENTE BILLETS (sans frais)	
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	XXXXX	XXXXX	XXXXX	1EUR	655,957
USD	1,1269	1USD=	582,090	1USD=	596,642
CAD	1,4684	1CAD=	446,715	1CAD=	457,883
JPY	121,6200	1JPY=	5,393	100JPY=	5,528
GBP	0,8987	1GBP=	729,871	1GBP=	748,118
CHF	1,1071	1CHF=	592,500	100CHF=	607,31
ZAR	15,6215	1ZAR=	41,991	100ZAR=	43,04
MAD	10,7379	1MAD=	60,974	1MAD=	64,10
CNY	7,7484	1CNY=	84,657	1CNY=	86,77
KES	116,0900	1KES=	5,650	1KES=	5,79

INDICES BOURSIERS		
	en date du	
CAC	16/07/2019	5 588,79
DOW JONES	16/07/2019	27 315,66
BRENT (IPE)US Dollars/Baril		
16 Juillet 2019 : 66,96		